



INFORMATIONS

Année scolaire 2026/2027

Chers Parents,

Une nouvelle année scolaire commence pour votre ou vos enfants. Une fiche d'inscription commune pour la cantine municipale et l'ALAE sera distribuée dès les premiers jours, merci de la compléter soigneusement le plus rapidement possible.

La Mairie et l'association ALVEE sont associées pour la gestion des temps périscolaires, matin, midi et soir.

Comment ça marche ?

La **Mairie** s'occupe de la confection des repas, les menus de la cantine sont consultables sur le site Internet de la Mairie (<https://www.mairie-thil31.fr/fr/enfance-et-famille/enfance-et-famille/cantine.html>).



*Bon à savoir : Les repas sont confectionnés sur place par des employés communaux.
La Mairie privilégie un approvisionnement local de produits frais en circuits courts.*

L'inscription de vos enfants au repas du midi implique automatiquement une inscription à l'ALAE.

L'**ALVEE** se charge, via une délégation de service public, de l'encadrement et de l'animation de vos enfants.



Le saviez-vous ? L'ALVEE est une association loi 1901 à but non lucratif, créée et gérée par des parents, au service des parents, pour le bien de vos enfants. Les membres du bureau sont tous bénévoles et œuvrent sur leur temps libre pour le bien de tous

La **facturation** des repas et de l'animation sont réalisées séparément.

Vous recevrez donc deux factures :

- L'une pour la cantine scolaire pour le règlement des repas, envoyée mensuellement par le centre des Impôts.
- L'autre pour l'ALAE pour le règlement des temps d'animation, éditée par l'association ALVEE

Comment inscrire votre enfant aux services périscolaires (ALAE et/ou Cantine) ?

Toutes les informations sont disponibles sur la fiche d'inscription et sur les règlements intérieurs.

Des questions ?

Mairie
accueil@mairie-thil.fr
0561854288

ALAE
Alae.thil31@gmail.com

Et le mercredi et les vacances ?

La Commune de Thil a mis en place des partenariats avec des Centres de Loisirs des communes voisines dont voici la liste à jour à la rentrée. N'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements.

ALSH – BOUCONNE
Mercredis et vacances scolaires
Tél : 05 61 85 83 12
Mail : syndicat@bouconne.fr



Le centre de loisirs de Bouconne ouvre désormais ses portes les mercredis en journée entière en plus des vacances scolaires

Garderie – LE CASTERA
Mercredis et vacances scolaires
Tél : 05 61 85 65 59
Mail : periscolaire@mairie-lecastera31.fr



Bon à savoir : Grâce à ces partenariats, vous ne paierez qu'une partie du coût réel. La participation de la Mairie, qui peut représenter jusqu'à la moitié du coût, est directement réglée au centre de loisirs.

Et à part ça ?



Evolution de la réglementation anti-tabac

Le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac étend l'interdiction de fumer aux abords des établissements d'enseignement primaire et secondaire, lors des heures d'ouverture, dans la zone de l'espace public comprise dans un rayon de 10 mètres à partir des entrées des écoles.

Nous vous remercions pour le respect de ce décret, notamment lors de la dépose et de la récupération de vos enfants.

Pour rappel, Il est également interdit de fumer dans une voiture en présence d'un mineur et dans une aire collective de jeux.

Petit rappel concernant le parking



Les écoles disposent d'un petit parking, c'est pourquoi cela peut coïncider aux heures d'affluence.

Merci de privilégier le principe du « dépose minute » pour les grands enfants, laissant ainsi les places disponibles aux parents des tout petits.

Il est également possible de se garer près de la salle polyvalente par exemple, ou de venir à pied aux beaux jours pour ceux qui le peuvent.

Merci de votre civisme !



Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit, les contrevenants s'exposent à une contravention. Cela gêne la circulation des véhicules, et empêche les piétons civilisés de se rendre à l'école en toute sécurité. De plus, le lotissement attenant à l'école est privé et n'est pas une zone de parking.

Forum des associations

La commune de Thil dispose d'un tissu associatif qui saura répondre à toutes vos envies, pour les petits mais aussi pour les grands, alors n'hésitez pas à venir découvrir et rencontrer les nombreuses associations lors du forum des associations.

C'est le 4 septembre 2026 à la salle polyvalente

